



FIRCHIM FRANCE S.A.S.

Z.A. de la Glèbe - B.P. 262 - Savignac - 12202 VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE Cedex

Tél. : 05 65 81 16 37 - contact@firchim.fr - www.firchim.fr

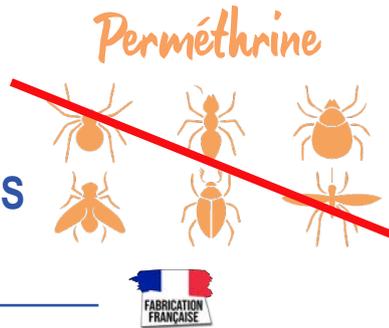
Produits industriels d'hygiène, de maintenance et de dépollution G01

12/22

PERMAX D

INSECTICIDE CONTRE GUÊPES, FRELONS ET INSECTES RAMPANTS

Poudre inodore



PROPRIÉTÉS PRINCIPALES - UTILISATIONS

- Insecticide prêt à l'emploi.
- Agit par contact sur les nids de guêpes, les insectes rampants tels que les blattes, les punaises, les lépismes, les grillons, les fourmis ainsi que les puces et les cloportes.
- Longue rémanence même sur les surfaces fortement poreuses.
- Idéale pour traiter les endroits où les solutions aqueuses sont inappropriées.
- Evite l'apport d'humidité.

MODE D'EMPLOI

INSECTES RAMPANTS

Dosage : 30 à 50 g par m².

Saupoudrer la poudre en fines couches aux endroits régulièrement fréquentés par les insectes ou bien là où ils s'abritent : derrière le long des plinthes, sous les machines, entre les doubles parois, les tuyauteries, dans les armoires électriques.

Aérer après utilisation.

NIDS DE GUEPES

Dosage : 100 à 250 g par nid.

Injecter directement à l'entrée du nid.

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE COMPOSITION

Contient 0,75% de perméthrine, 25 / 75 cis-trans.

STOCKAGE

Durée de conservation : 2 ans.

Conserver hors de portée des enfants et des animaux domestique.

Conserver dans le récipient d'origine.

Stocker le produit comme un déchet dangereux : pièce aérée, hors gel et fermée à clé, de préférence sur un système de rétention.



PRODUIT À USAGE PROFESSIONNEL

Les indications mentionnées sur cette fiche sont données de bonne foi et n'engagent en rien notre responsabilité, le contenu de cette documentation est donné à titre d'information, il doit être adapté à chaque cas particulier.

Page 1 sur 1